

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17839**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en systèmes d'information

Nouvel intitulé : Expert en systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Partner formation-Isitech	Gérant/Responsable pédagogique

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Systèmes d'Information est responsable du bon fonctionnement, de la continuité de service et de l'évolution du système d'information. Qu'il exerce dans le cadre d'une société de services (SSII) ou chez un client final, l'expert dirige et pilote les équipes techniques chargées de la mise en place des projets grâce à des outils de management et veille à la mise en place et au respect des bonnes pratiques et des normes. Il a également pour mission l'audit, l'expertise technique dans la mise en œuvre de ces différents projets tout en veillant à anticiper les besoins futurs pour l'évolution du SI.

Les activités visées par le titre sont les suivantes : **Activité n°1 - Management, Supervision et Sécurisation des Systèmes d'Information** : L'Expert en système d'information supervise l'infrastructure globale du système d'information. Il contrôle et gère l'exploitation quotidienne. Il s'assure du bon fonctionnement du système et de sa disponibilité. Il est garant de la sécurité et de la sauvegarde du système d'information. **Activité n°2 - Management et Pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles** : L'expert en système d'information manage le cycle de vie des plateformes logicielles de l'entreprise. Il pilote le recueil et l'analyse du besoin. Il gère la définition et l'élaboration des spécificités fonctionnelles et/ou techniques. Il organise et gère l'élaboration de la solution en adéquation avec les besoins et le budget du client final. **Activité n°3 - Management et audit des Systèmes d'Information** : Le management et l'audit du système d'information permettent, grâce à une approche par processus clairement définie et contrôlée, d'améliorer la qualité du système d'information et le service aux utilisateurs.

Les capacités attestées :

Mise en œuvre, management et contrôle des stratégies et politiques du système d'information, recueillir et analyser les besoins fonctionnels et techniques au sein du système d'information, élaboration et déploiement de la solution technique en phase avec les besoins du système d'information, contrôle, gestion et supervision de l'exploitation du système d'information, pilotage de projets en organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges défini (demande du client, budget, délais, contraintes, ...),

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toute entreprise possédant des systèmes d'information.

Selon les activités de l'entreprise, de ses contraintes et de ses besoins, l'expert en systèmes d'information peut assurer les fonctions de : Administrateur / Administratrice de bases de données, Architecte de bases de données, Architecte du système d'information, Consultant / Consultante AMOA, Consultant / Consultante technique, Consultant / Consultante avant-vente, Auditeur informaticien / Auditrice informaticienne, Expert / Experte sécurité informatique, Ingénieur / Ingénieure logiciel informatique, Ingénieur / Ingénieure système et réseau informatique, Ingénieur / Ingénieure sécurité informatique, Responsable d'exploitation, Responsable de projets et/ou du système d'information.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont organisées en 3 blocs :

Management, Supervision et Sécurisation des Systèmes d'Information

Management et Pilotage du développement, de la maintenance et de l'évolution des plateformes logicielles

Management et audit des Systèmes d'Information

Modalités d'évaluation

En cours de formation : Communication orale, Travaux pratiques, Etude de cas - Mise en situation professionnelle, Projet technique soutenu devant un Jury : Les apprenants réalisent un projet technique en cours de formation. Ce projet permet de mettre en application les techniques et connaissances acquises en cours. C'est une mission confiée aux apprenants dans un contexte d'entreprise réel ou simulé. Il s'agit d'obtenir un résultat précis dont le développement est organisé en phases intermédiaires.

Pour les personnes se présentant par validation des acquis de l'expérience (VAE) : Le candidat doit justifier de 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le référentiel d'activité. Après une phase de recevabilité, il rédige un dossier descriptif de preuves. Il rencontre le jury qui détermine l'étendue de la validation. Les composantes sont identiques.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
En contrat de professionnalisation	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
Par candidature individuelle	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Président: Le Directeur de PARTNER FORMATION 4 membres : Un professionnel employeur, un professionnel salarié, deux formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en systèmes d'information" avec effet au 30 octobre 2008, jusqu'au 29 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

18 personnes par an

Autres sources d'information :

www.partner-formation.fr

Site de PARTNER-FORMATION

Lieu(x) de certification :

Partner formation-Isitech : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]

PARTNER-FORMATION – 99, rue de Gerland 69007 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IP-FORMATION

25, rue Claude Tillier

75012 PARIS

ESIC

41, rue Périer

92120 MONTRouGE

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert en systèmes d'information